



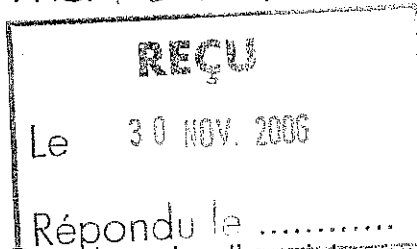
Limoges, le 28 novembre 2006

Le Directeur de l'Agence Régionale de
l'Hospitalisation

à

Monsieur le Docteur MASSE
Mission Nationale d'Appui en
Santé Mentale
5, Avenue d'Italie
75013 PARIS

N/REF: BR/RS/2006-806



Dans le cadre d'une intervention de la mission nationale d'appui en santé mentale dans le département de la Corrèze, vous avez rencontré les responsables administratifs et médicaux de l'hôpital de Brive.

Les conditions de fonctionnement du service de psychiatrie de ce centre hospitalier suscitent un certain nombre d'interrogations, alors qu'un projet d'une nouvelle implantation est en cours.

Eu égard à la réflexion actuelle il m'a semblé opportun, dans un premier temps, de demander à l'établissement de surseoir temporairement à la poursuite des travaux dans l'attente d'une clarification souhaitable des conditions d'évolution de ce service.

Toutefois, en accord avec le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, il ne paraît pas envisageable d'attendre le terme des travaux de la mission pour examiner plus à fond la situation de la psychiatrie au centre hospitalier de Brive.

Aussi, je serais intéressé pour que, parallèlement à l'intervention de votre mission d'appui en Corrèze, vous puissiez mener une expertise plus ciblée sur cet établissement ainsi que vous l'avez proposé.

Cette démarche pourra permettre de clarifier l'adéquation du projet d'implantation au regard des conditions d'évolution souhaitable pour répondre de manière optimale aux besoins de la population.

Je vous remercie par avance de la suite que vous voudrez bien réserver à cette sollicitation.

Je vous prie d'agréer, Docteur, l'assurance de ma considération distinguée.


Bernard ROEHRICH